

HOMELIE DE L'ABBE A. CONTAT POUR LA VIGILE PASCALE

La deuxième lecture de cette vigile pascale nous a reportés aux temps de la fuite des Hébreux hors de l'Égypte. Si l'Église nous a fait lire, ce soir, le récit du passage de la Mer Rouge, c'est bien sûr parce que cette délivrance était, comme toute l'économie de l'Ancienne Alliance, la préfiguration ou, comme disent les Pères de l'Église, le « type » ou le « moule » de la Nouvelle. En effet, les événements de ce premier « passage » - le mot hébreu « pesah » veut dire « passage » - nous aident à comprendre le véritable « passage » que nous célébrons cette nuit, et qui est la Résurrection du Messie.

Attardons-nous donc quelques instants sur les principales caractéristiques de cette première Pâque. Au point de départ, nous voyons trois acteurs : le peuple que Dieu s'est choisi au Proche-Orient ; l'Égypte, qui oppresse le peuple de Dieu et l'empêche de quitter cet exil ; et surtout Dieu, Yahweh, qui intervient activement dans la destinée de son peuple et va le délivrer. Cette libération se fait en deux grandes étapes. D'abord, Dieu ordonne aux enfants d'Israël, par l'intermédiaire de Moïse, de sacrifier un agneau, de manger sa chair, et de répandre son sang « sur les deux montants et sur le linteau de la porte, dans les maisons où on le mangera »¹. Un sacrifice, en signe d'expiation agréable à Dieu ; la manducation de la victime, pour participer au sacrifice et pour se fortifier en vue de l'Exode ; l'aspersion du sang, pour se protéger de l'ange exterminateur qui allait frapper les premiers-nés des Égyptiens. Immédiatement après ce sacrifice et le châtement des oppresseurs, les Hébreux sont autorisés à quitter le pays. Cependant, tandis qu'ils s'approchent de la Mer Rouge, le Pharaon se ravise et se met à leur poursuite. C'est alors que Yahweh intervient une seconde fois : il met la mer à sec pour permettre aux fils d'Israël de la franchir, puis il la referme sur les armées égyptiennes et, nous dit le livre de l'Exode, « il n'en échappa pas un seul »². Voici alors le peuple de Dieu délivré du joug de l'Égypte, mais il devra encore attendre quarante ans au désert avant d'entrer dans la terre promise. Telle fut la première « Pâque », le premier « passage ».

¹ Ex 12, 7.

² Ex 14, 28.

Quelque extraordinaire que fût cette série d'actions miraculeuses, elle n'était pourtant que la figure, l'ombre de la Pâque véritable. Au moment de l'Exode, Dieu reste au-dessus des événements qu'il commande et du peuple qu'il délivre ; lors du « triduum » que nous commémorons et célébrons depuis jeudi, c'est au contraire Dieu lui-même, en la personne de son Verbe devenu chair, qui se fait le sujet et le protagoniste du Passage. Jésus, vrai homme et vrai Dieu, est en effet l'Agneau véritable, qui s'immole d'abord sacramentellement, le Jeudi saint, puis réellement, le Vendredi saint. C'est par son sacrifice définitif, dont il est à la fois le grand-prêtre et la victime, que nous sommes réconciliés avec son Père ; c'est par l'effusion de son sang que nous sommes délivrés, non pas d'un joug terrestre, mais du péché et du démon ; et c'est par la manducation de son corps que, d'une part nous participons à son sacrifice, et que, d'autre part, nous nous nourrissons non point pour aller vers un pays qui serait encore un pays de ce monde, mais vers la vie éternelle, après et au-delà des épreuves de notre vie terrestre. Mais il y a bien plus encore : les eaux de la mort, qui s'étaient refermées sur Jésus crucifié au soir du Vendredi saint, ces eaux se sont rouvertes le matin de Pâques, et il est ressuscité. Il pénètre le premier dans cette vie éternelle, la vraie terre promise à laquelle il appelle tous les hommes, et qu'il donnera à tous ceux qui l'auront connu et aimé.

Le Christ ressuscité est donc notre Pâque : sur la Croix, il a vaincu le péché ; et dans l'instant fulgurant de la Résurrection, il a vaincu la mort, conséquence du péché. Suivons-le désormais, sans nous décourager jamais, car il nous attend, au-delà des jours de cette vie.

15 04 2017

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante :
lbc.dec@free.fr